

Rapport de jury

Certification complémentaire

Langues et Cultures de l'Antiquité

[Session 2026 – Académie de Lyon]

Sommaire

- I Les membres du jury
- II Les textes réglementaires
- III Le bilan statistique
- IV La préparation de la certification
- V L'analyse des prestations
 - a) Le dossier écrit
 - b) L'exposé oral
 - c) L'entretien
 - d) La maîtrise des contenus disciplinaires
 - e) La maîtrise des enjeux de l'enseignement des LCA

Le jury tient à féliciter tous les candidats qui ont préparé et présenté l'examen de la certification LCA. En s'engageant dans cette volonté d'enseigner le latin et/ou le grec en plus de leur(s) discipline(s), les lauréats contribuent à l'existence et la continuité des options LCA dans les établissements scolaires de l'Académie de Lyon. Le jury tient à féliciter particulièrement les collègues qui ont su tenir compte des conseils précédents en faisant évoluer leur approche pédagogique. Envisagée dans une perspective d'évolution et de valorisation professionnelles, la certification LCA prend alors tout son sens de validation des acquis de l'expérience.

I Les membres du jury

Le jury, réuni mardi 3 mars 2026 dans les locaux de l'atelier Canopé de Lyon, était composé de :

- Arnaud DUFÊTRE,
inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional, président du jury (académie de Lyon),
- Florence GARAMBOIS-VASQUEZ,
professeure des universités en Langue et littérature latines, Université Monnet (Saint-Étienne),
- Aurélie FRANDON,
professeure certifiée de Lettres Classiques au collège Prévert (Andrézieux-Bouthéon).

II Les textes réglementaires

Le [Bulletin Officiel de l'éducation nationale du 16 juillet 2019](#) et le [Bulletin d'Informations Rectorales n°4 du 22 septembre 2025](#) sur les modalités des certifications complémentaires définissent l'organisation et la passation de l'examen et diffusent les rapports de jury des sessions précédentes. Il est aussi recommandé de prendre aussi connaissance du [Vademecum LCA option Latin, option Grec](#).

III Le bilan statistique

Lors de cette session 2026, les candidats ont présenté uniquement la certification complémentaire en latin (aucun en grec). Parmi eux, 5 sont des professeurs de Lettres Modernes et un d'Histoire-Géographie.

Option	Présents	Enseignement public	Enseignement privé	Admis
Latin	6	1 (1 en lycée)	5 (4 en collège et 1 en collège/lycée)	5

Voici les notes obtenues : 13/20, 12/20, 12/20, 11/20, 10/20, 08/20.

IV La préparation de la certification

Une réunion de présentation à distance a eu lieu mercredi 19 novembre 2025 afin de préparer au mieux les candidats aux attentes du jury et de répondre à leurs questions éventuelles. En trois points, il s'est agi de rappeler les enjeux de la certification, d'expliquer les modalités de l'évaluation et d'insister sur les aspects didactiques et pédagogiques des attendus d'un tel examen.

V L'analyse des prestations

a) Le dossier écrit

Contenant environ cinq pages dactylographiées, le dossier doit présenter la formation universitaire et professionnelle (CV, diplômes, relevés de notes...) ainsi que les motivations du candidat (lettre d'intention permettant d'estimer les capacités de conception et d'implication dans la mise en œuvre de l'enseignement des LCA). À cela s'ajoute le développement succinct d'un projet envisagé au collège et sa transposition au lycée (ou vice-versa), en lien avec les programmes officiels. L'activité pédagogique peut être une séance, une séquence ou un projet. Ce dossier ne fait pas l'objet d'une évaluation ; il permet au jury de prendre connaissance du profil et de l'expérience du collègue.

Les candidats de cette session ont, dans l'ensemble, proposé des dossiers adaptés à l'épreuve et respectueux du cadrage prévu, sauf un candidat qui avait largement excédé le nombre de pages préconisé. Il convient, en outre, d'indiquer ici l'importance de la présentation des documents afin qu'ils puissent être lisibles et adaptés au public concerné (collégiens/lycéens *vs* membres du jury) et qu'ils précisent les références complètes des textes (auteur, œuvre, date, traduction...) et iconographies (un candidat avait, par exemple, omis le lieu d'exposition et les dimensions de l'œuvre picturale choisie).

b) L'exposé oral

En une dizaine de minutes, l'exposé permet au candidat de parler brièvement de son parcours et de présenter sa démarche en prenant le temps de justifier son choix de projet pédagogique, tout en valorisant, s'il le souhaite, sa culture disciplinaire d'origine. Il ne s'agit pas de paraphraser mais de résumer et d'expliquer, voire de justifier. Les candidats ont pu, par exemple, faire l'expérience de leur séance entre le dépôt du dossier en novembre et l'oral en mars ou s'être rendu compte d'erreurs, de maladresses, d'incohérences *a posteriori*. C'est le lieu et le moment de le dire : l'épreuve orale permet d'attester la capacité réflexive du candidat, son aptitude à analyser sa pratique, comme il serait amené à le faire en français ou en histoire. Le jury a apprécié les ajustements opérés par les candidats sur une évaluation finale proposée en Quatrième, sur une leçon de grammaire consacrée au cas du datif en Troisième et sur une traduction littéraire et datée, inaccessible pour une classe de Seconde. Il peut aussi, judicieusement, apporter des supports complémentaires utilisés en classe : cela a été le cas d'un candidat qui avait apporté des fiches lexicales de couleurs plastifiées utilisées dans le cadre d'un atelier de traduction différencié.

Les candidats de cette session ont bien préparé cette partie, eu un propos clair et structuré et adopté une posture favorisant la communication. Les prestations les plus efficaces ont été celles des collègues qui se sont appuyés sur leurs notes tout en regardant l'auditoire. L'un a proposé néanmoins une présentation de son parcours un peu longue, certes intéressante, mais qui a écourté celle de la séance en question. Tous les candidats ont su accompagner leur présentation d'exemples de réalisations concrètes déjà expérimentées ou envisagées. Deux enseignants débutent même dans le métier et leur volonté d'obtenir une certification complémentaire aussi tôt dans leur carrière est louable. Cela l'est tout autant lorsqu'il s'agit de vouloir l'obtenir en milieu ou en fin de carrière pour les autres candidats qui souhaitent compléter ou diversifier leur service, voire valider une expérience de remplacement de courte durée ou combler le départ d'un collègue de Lettres Classiques non remplacé.

c) L'entretien

Le temps d'échange qui suit la présentation est important : il permet d'évaluer la capacité des candidats à réagir aux questions et remarques inattendues des élèves notamment. C'est sans doute pourquoi les quelque vingt minutes prévues sont intenses et frustrantes parce qu'il est très intéressant de parler des situations d'enseignement. Ce moment permet aussi et surtout au jury de raccrocher les candidats aux objectifs spécifiques des disciplines Langues et Cultures de l'Antiquité.

Les candidats de cette session ont participé activement à cet échange, osant demander une reformulation ou assumant leur ignorance parfois, mais souvent réagissant avec pertinence aux questions du jury. Une posture sincère, humble et spontanée est attendue. Cette partie de l'examen est exigeante : il faut pouvoir mettre en perspective un choix pédagogique, transposer une activité à un autre niveau d'enseignement, répondre sur un point historique, culturel, artistique, littéraire, linguistique. Elle demande donc un entraînement en amont, une vérification scrupuleuse des contenus proposés et une maîtrise de ses émotions. Il faut savoir prendre son temps pour garder les idées claires et rester conscients que le jury ne cherche pas à tendre un piège, mais plutôt à préciser le projet et estimer les compétences. Lors d'une séquence consacrée à la fondation en Cinquième, il convient de maîtriser quelques éléments historiques sur la Royauté et son caractère légendaire afin de pouvoir traiter, dès la première année du cycle 4, la dimension singulière de l'Histoire romaine. A propos d'une étude du *furor* du personnage de Médée, le jury a demandé de proposer un point de langue plus pertinent que celui de la proposition infinitive (celui de l'étude de la syntaxe de l'énonciation, leçon accessible à des élèves de lycée, a été suggéré avec intelligence par le candidat).

d) La maîtrise des contenus disciplinaires

L'enseignement du latin et du grec requiert une maîtrise de sa langue, ainsi que celle de son histoire, de sa littérature, de sa culture artistique. Cette condition *sine qua non* peut mettre les candidats dans une posture délicate. Il faut maîtriser *a minima* les textes proposés dans le dossier et les notions qui s'y réfèrent. Concrètement, le jury peut demander de questionner la traduction proposée, de retraduire de façon juxtalinéaire un passage, de repérer et analyser des formes verbales, nominales, pronominales, d'associer un mot à sa déclinaison ou à sa conjugaison, de vérifier la compréhension des structures syntaxiques. De même, la connaissance des périodes historiques, des principaux événements ou personnages paraît indispensable quand est évoqué Romulus, César ou Hadrien.

Les candidats de cette session ont parfois dévoilé des carences scientifiques.

Lorsqu'il s'agit de travailler...	...il faut pouvoir...
autour du volcanisme,	évoquer l'épisode mythologique du géant Encelade (par rapport à l'Etna).
autour de la fondation de Rome,	distinguer ce qui est légendaire de ce qui est historique.
autour de la royauté romaine,	expliquer la distinction entre augure et auspice (termes utilisés délibérément par l'enseignant).
autour d'un texte ovidien,	justifier le choix d'une traduction en prose plutôt qu'en vers.
autour de la numismatique,	indiquer pourquoi <i>consul</i> est abrégé en <i>COS</i> sur une pièce.
autour de la notion d'empire romain,	opposer <i>princeps</i> à <i>imperator</i> .

autour de la figure du *monstrum*, connaître les indices étymologiques du mot (*monstrare*, montrer et *monere*, avertir).

autour des valeurs de la République, justifier l'utilisation du terme *virtus* dans le cas de Clélie (*virtus* < *vir*; l'homme).

e) La maîtrise des enjeux de l'enseignement des LCA

Il est nécessaire que les candidats manifestent leur connaissance des finalités et des objectifs des LCA, tels que les définissent les programmes de collège et de lycée de 2016. En effet, il faut absolument s'interroger sur ce qu'un élève, selon le niveau scolaire et la place de l'option dans le cursus, doit apprendre et retenir. Cela mérite réflexions et mises en perspective parfois éloignées de l'expérience personnelle des candidats lorsqu'ils étaient élèves. En outre, il est indispensable de veiller à ce que les collégiens et les lycéens ayant fait le choix de l'option se retrouvent dans les apprentissages avec cette nécessité constante d'adapter les savoirs disciplinaires à leurs besoins. Pouvoir mettre en place des démarches innovantes en liant langue et culture et en harmonisant les exercices et les évaluations au niveau des élèves pour juger de leurs acquis et compétences est judicieux. Il n'est en effet pas rare d'accueillir des profils variés, notamment en Seconde où des élèves n'ayant suivi aucune ou qu'une ou deux années d'option se retrouvent dans le même groupe (et quand bien même ils auraient tous suivi l'option, venant de différents établissements, ils n'auraient pas tout à fait les mêmes bases).

Les candidats de cette session se sont montrés souvent inventifs dans leurs choix d'activités. L'un s'est appuyé sur sa propre expérience d'élève en éducation prioritaire pour adapter le plus possible ses séances à tous, quel que soit le niveau ou le besoin d'aménagement. Cette faculté d'adaptation pédagogique incombe à tous les enseignants, *a fortiori* aux professeurs enseignant les LCA, chez qui est chevillée au corps la volonté d'accueillir tous les élèves et de leur transmettre ce goût pour les humanités. Ce même candidat a proposé en lecture cursive un ouvrage de littérature de jeunesse en prenant en considération le programme de français et a conclu sa séquence sur Pompéi par la création d'un spectacle offert aux familles. Un autre a envisagé des séances en classe et des sorties, projets et voyages *in situ* pour montrer que l'Antiquité est présente autour de nous : localement, régionalement... Un autre a utilisé son parcours d'historien pour interroger les élèves sur l'écriture et la modification de l'Histoire à l'époque impériale. Un autre a travaillé des compétences orales de mise en voix d'une traduction française d'un texte de théâtre après l'étude du texte latin originel.

Ainsi ne soyons pas décontenancés, comme a pu l'être un candidat, quand des élèves ne parviennent à répondre à l'ambition de l'activité proposée et sachons trouver un équilibre dans nos pratiques pour capter et garder l'attention de chacun autant que possible. Concevons de faire entrer un élève dans un texte sans passer par la traduction, mais en encourageant sa capacité à en comprendre seul le sens. A l'instar du cours de français, les élèves peuvent émettre des hypothèses de lecture/compréhension en relevant un champ lexical (exemple : *litus* / *mare*), des figures de style (exemple : *dies* / *nox*), une formation linguistique préalablement travaillée, en faisant un parallèle avec les autres langues (exemple : *proximo*)... Envisageons d'analyser une image comme prolongement de la séance de lecture en demandant aux élèves de légender en latin à partir du texte authentique les éléments communs entre l'extrait et le tableau (exemple : *fruges* / *ramos* / *uvae* / *herbae* pour la peinture de Rubens et Snyders, *Pythagore prônant le végétarisme*, 1628-1630).

En définitive, il faut rappeler que les remarques et critiques du jury, lors des échanges ou dans ce rapport, n'ont d'autre but que de montrer la rigueur des LCA et valoriser l'engagement des

professeurs à enseigner le latin et/ou le grec à travers des séances et projets stimulants. Les candidats de cette session ont montré de nombreuses qualités humaines et professionnelles pour transmettre leur intérêt pour l'Antiquité, se remettre en question, réajuster leur démarche. Le jury encourage donc les enseignants intéressés à envisager sereinement cette épreuve et ne pas s'arrêter à un échec. Quant aux notes données, elles permettent de mesurer la distance avec l'exigence des programmes. La certification apparaît alors comme une reconnaissance officielle. C'est d'ailleurs ce que les candidats désirent avant tout : la légitimité de l'institution pour manifester leur aptitude motivée à prendre en charge des heures de LCA.